

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

### **Arrêté du 7 juillet 2017 portant affectation au secrétariat général du contrôle général économique et financier**

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment ses articles 1<sup>er</sup>-III et 4 ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du service du contrôle général économique et financier en date du 24 mai 2011,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Yves ULMANN, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté au secrétariat général du contrôle général économique et financier à compter du 3 juillet 2017.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 juillet 2017.

Pour les ministres et par délégation :

*La chef du contrôle général  
économique et financier,*

H. CROCQUEVIELLE